

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

**Déclaration de Maladie**  
M22- 0027603  
A37191

## Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 608 Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : Ait Taleb Rkia

Date de naissance :

Adresse : Hay Inara 2 Rue 11 N° 5

Tél. : 0668168939 Total des frais engagés : 7954,50 Dhs

## Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Docteur Abdelmalek AKIL  
Spécialiste en Médecine Interne  
Hay Inara 1, Rue 12 N° 12 Ain Chock  
Casablanca - 05 22 50 64 43

Date de consultation : 14/09/2022

Nom et prénom du malade : AIT TALEB Rkia Age : 73 ans

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : maladie de corps abîmée

Affection longue durée ou chronique :  ALD  ALC

Pathologie : 71

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : 14/09/2022

Signature de l'adhérent(e) : Ait Taleb Rkia



## **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
14.09.22	Qas		300 DH	Docteur Abdellatif Specialiste en Medicine Interne Ain Chock Casablanca - 03 2250 8443
			50%	

## **EXECUTION DES ORDONNANCES**

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<b>PHARMACIE MOUHSSINE MOUHSSINE Leila 834, Av. 2 Mars Prolongée Inara Casablanca - Tél : 05 22 22 22 22</b>	14/9/22	654,50

## **ANALYSES - RADIOGRAPHIES**

#### AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	
	.....					.....
	.....					.....
	.....					.....
	.....					.....
	.....					.....

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			

O.D.F  
PROTHESES DENTAIRES

## DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

D	H
25533412	21433552
00000000	00000000
00000000	00000000
35533411	11433553

#### **[Création, remont, adjonction]**

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

## **Docteur Abdelmalek akil**

Spécialiste en Médecine Interne  
Echographie Médicale  
Lauréat de la Faculté de Médecine de Casablanca  
Tél.: 05 22 50 84 43  
GSM : 06 69 73 51 33



الدكتور عبد المالك عاقل

الهاتف : 05 22 50 84 43  
المحمول : 06 69 73 51 33

صفة الـ  
Ordonnance

البيضاء في : 14 - 09 - 22 Casa le :

Nom : Mme RHEA AIT TALEB راهیه ایت تالب

350 D  
280 D MIFLEX (gel-1)

SV

كبير وسط المطور، عدد ٣ (١٩٧٣).

84/50  
2 NEOVIMAG (gel.) plex  
====

52

کے نامہ و سلطنتی ملکہ بھائیوں کے لئے 3200 ریال

654,50

**PHARMACIE MOUHSSINE**  
MOUHSSINE Leila  
834, Av. 2 Mars Prolongée Inara I  
Casablanca - Tél.: 05 22 21 69 76

**DUOFELX 60 GELULES**  
LOT : 220003  
PER : 05/2025  
**PRIX : 350 DH**

**DUOFLEX 30 SELULES**  
LOT : 220002  
PER : 03/2025  
**PRIX : 220 DH**

**Docteur Abdelmalek AKIL**  
Spécialiste en Médecine Interne  
Hay Marâj, Rue 12 N° 12 Ain Chok  
Casablanca - 05 22 50 84 43

Inara 1, Rue 12, N

planca

الإنارة 1، الزنقة 12 الرقم 12، عين الشق، الدار البيضاء planca